

Les parcours de motricité en maternelle

Définition

Un parcours est un **dispositif pédagogique** au service d'une unité d'apprentissage qui vise un objectif (Programmes)

* Ce n'est donc pas une fin en soi : le dispositif parcours répond à **des besoins** et comporte un ou **des objectifs clairs**

* Il ne peut pas être exactement le même pour tous les élèves : à défaut de parcours différents, prévoir des différenciations pédagogiques pour adapter le parcours (variables)

* Il ne doit pas être trop exigeant pour que le répertoire de réponses motrices soit identifiable (clarté cognitive)

Logique interne

Un parcours de motricité, c'est un **ensemble structuré et cohérent d'ateliers** (ou de modules) mettant en jeu des habiletés motrices particulières, définies et variées.

* Il s'agit de faire vivre à l'enfant des situations diverses qui vont le conduire à **expérimenter/rechercher des solutions motrices diverses** pour affiner ses capacités motrices et en développer de nouvelles (possibles et habiletés motrices).

Conditions et principes de la réussite du dispositif

	ENSEIGNANT	ELEVE
Temps (chronogénèse)	Temps de préparation, de mise en place et de rangement.	Temps d'engagement moteur maximal.
Sécurité/risques	Agencement du matériel et dispositif sécurisé	Prise de risques possible.
Espace	Gestion du sens de circulation, organisation des espaces de transition et d'attente. Fiches panneaux et balises.	Itinéraires clairs et définis (aides et supports visuels) pour accompagner l'orientation et le repérage (autonomisation).
Obstacles	Dispositif orienté vers des situations problèmes par l'agencement des obstacles et des contraintes.	Situation d'échec (difficulté optimale de la tâche), recherche de solutions motrices.
Pédagogie explicite	Objectifs clairs et explicites. Critères de réussite (buts de l'action) connus et compris des élèves. Critères de réalisation explicites.	Processus d'apprentissage, qui lie le faire et le penser, dans une démarche réflexive (distanciation). Possibilité d'identifier ses réussites, ses progrès, de s'auto-évaluer.
Individualisation	Parcours évolutifs, structurés en phases d'apprentissage, et différenciés (variables didactiques).	Chaque enfant progresse en fonction de ses besoins (équité) et prend conscience, choisit, décide, de ses projets d'actions, de ses limites et de ses réussites.

Investir des espaces aménagés

Des types d'aménagements différents pour des fonctions différentes

Les types d'aménagements conçus et réalisés par l'adulte conditionnent, d'une part, les types de conduites corporelles engagées et, d'autre part, les possibilités qu'ils offrent à l'enfant de construire les apprentissages moteurs attendus. Ils sont toujours pensés de manière à permettre à l'enfant de vivre des expériences motrices en toute sécurité et s'adapter aux caractéristiques des espaces offerts par les locaux de l'école ou les installations environnantes.

Ces aménagements déterminent également un mode de relation aux autres (aux pairs et à l'adulte), un degré de liberté ou de contrainte accordé à l'enfant (devoir rester au même endroit ou pouvoir changer de matériel, de zone...), un rapport à un but commun (jouer simplement en parallèle ou jouer vraiment avec les autres). Il est ainsi intéressant de considérer les types d'aménagements, non pas du seul point de vue des activités physiques mobilisées, mais aussi sous l'angle des fonctions qu'ils peuvent remplir dans un processus d'apprentissage. En ce sens, il est possible de les classer en différentes catégories :

- **en « coins », en « îlots » :**

- matériel fixe réparti dans la salle
- circulation de l'adulte
- investissement libre des élèves

- **en « pays » :**

- matériel fixe réparti dans la salle
- l'adulte circule, conduit les temps de bilan et de rotation
- répartition des élèves dans des groupes fixes

- **en « étoile »,**

- espace « maison », des chemins qui divergent
- circulation de l'adulte
- pour les élèves : liberté de circulation, tétitération possible

- **en « ateliers »,**

- espaces organisés avec des activités
- l'adulte propose des consignes qui incitent à la coopération
- des groupes constitués par l'adulte

- **en « parcours »,**

- disposition linéaire ou circulaire
- l'adulte gère les risques potentiels
- pour les élèves : suivre le sens de la progression

Démarche pédagogique :

1-Phase d'exploration

2-Phase de structuration

3-Phase de réinvestissement

Transversalité : le corps / le la représentation / le langage

Le langage :

Les langages au coeur des apprentissages :

- La consigne : simple, claire, reformulée.
- Favoriser les interactions langagières.
- Les retours réflexifs (feed-back et bilans) : plutôt en classe.

Passage du langage en situation à un langage d'évocation.

- Les représentations (photos, maquettes, dessins...) : supports à la prise de parole, passage du vécu au représenté par le langage et le codage.
- Les traces écrites : affiches, dictées à l'adulte, fiches d'actions, évaluations...

Se construire des outils :

Un travail d'équipe : répartition des tâches et des rôles, mutualisation des ressources, réflexion collective et partagée, retours sur pratiques et bilans...

- Se constituer un classeur des parcours de motricité avec un sommaire et un classement (par types de parcours, par objectifs d'apprentissages, par verbes moteurs...).
- Mettre en place une progression commune avec des parcours évolutifs.

